

## Lettre d'information n°4

Bilan des programmes des suivis d'oiseaux

(FDC 54)



*La Fédération départementale des chasseurs de Meurthe-et-Moselle mène, à travers son adhésion à l'ISNEA (Institut Scientifique Nord Est Atlantique), des suivis sur les oiseaux à travers tout le département de Meurthe-et-Moselle.*

*Ces suivis toutes espèces s'attachent à acquérir des connaissances sur les espèces nicheuses, migratrices et hivernantes en appliquant des protocoles standardisés et reconnus.*

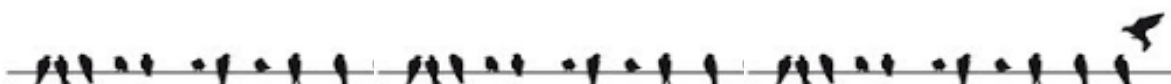
*Vous trouverez ci-dessous les résultats globaux concernant le suivi des oiseaux communs suivant les années d'études.*

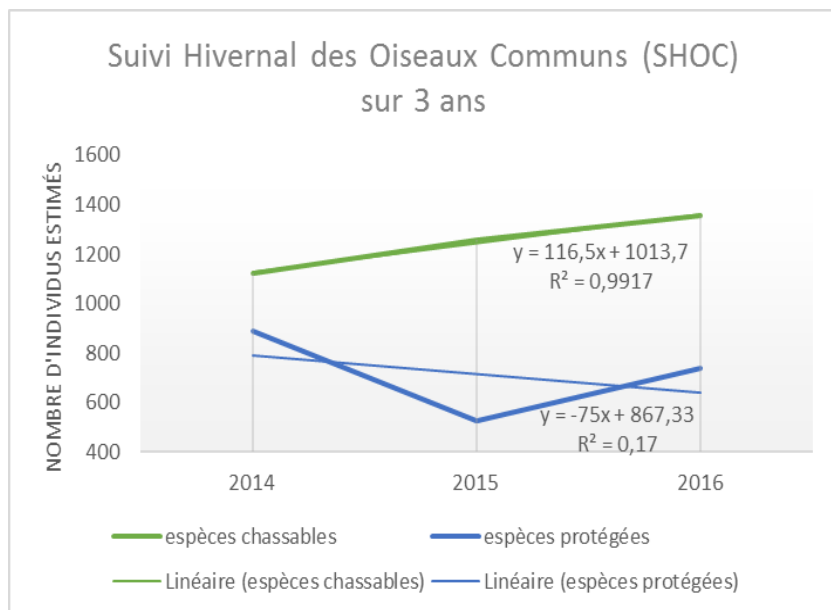
*Je vous en souhaite une bonne lecture.*

*Le Président Patrick MASSENET*



*Geai des chênes – Bécassine des marais – Oie cendrée, M.Grysan*





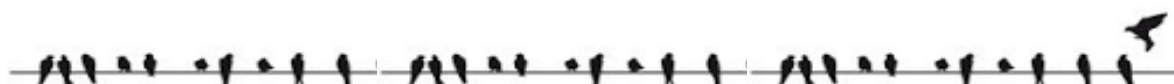
Depuis 2013, la Fédération des Chasseurs effectue un Suivi Hivernal de Oiseaux Communs. En 2014, 7 transects de 3km ont été retenus pour être réalisés chaque année. Ainsi ils seront source de recueils et d'analyses de données.

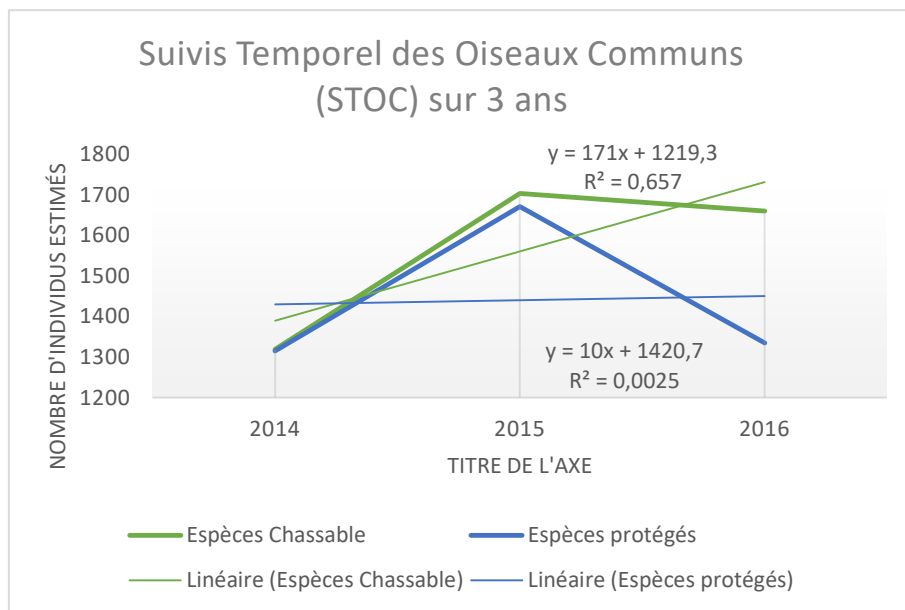
Le graphique ci-contre montre la tendance d'évolution du nombre d'individus estimés sur 3 ans (tout transect confondu) où l'on distingue les espèces chassables des espèces protégées.

On remarque que les données pour les espèces chassables sont en hausse. Les espèces protégées connaissent quant à elle une baisse de leurs effectifs en 2015 par rapport à 2014 et 2016, sur le linéaire on observe, par conséquent, une tendance à la baisse.



*Corneille noire, M.Grysan*

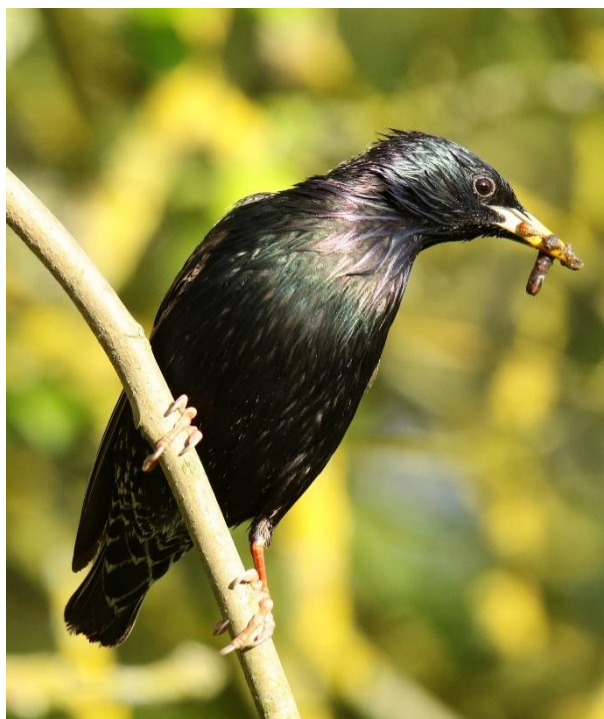




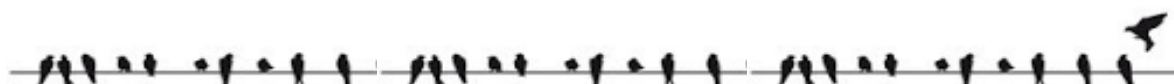
En parallèle, la Fédération des Chasseurs effectue un Suivi Temporel des Oiseaux Communs. Depuis 2014, sont inventoriés les oiseaux vus ou entendus sur 10 points dans des carrés de 2km<sup>2</sup>

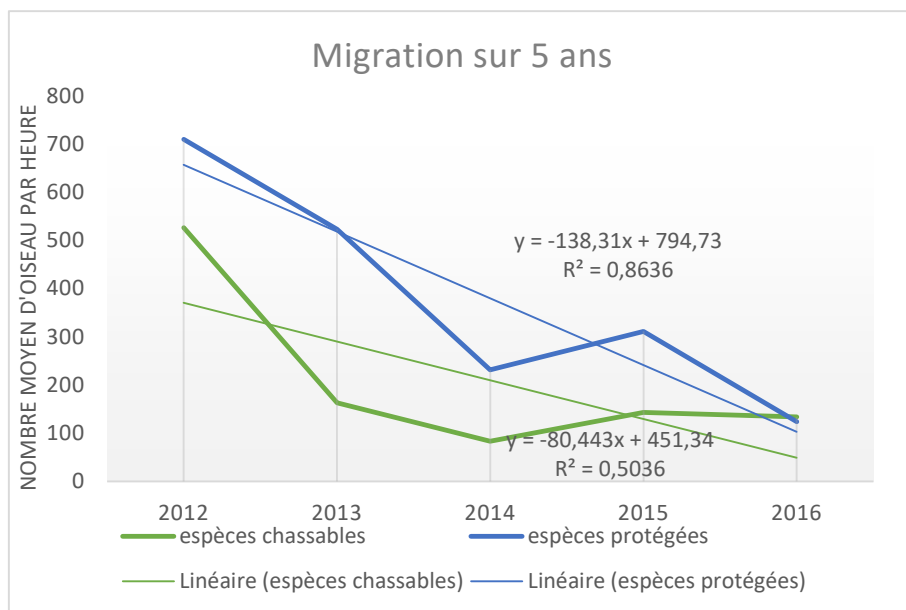
Le graphique ci-contre montre la tendance d'évolution des effectifs estimés sur 3 ans (tout site confondu) où l'on distingue les espèces chassables des espèces protégées.

On observe que les années 2014 et 2015 connaissent une fluctuation quasiment identique suivant les 2 catégories. Cependant, l'année 2016 montre une forte baisse au niveau des espèces protégées, une légère pour les espèces chassables. Au niveau du linéaire on observe une certaine stabilité pour les espèces protégées et une tendance à la hausse pour les espèces chassables.



*Etourneau sansonnet, M.Grysan*





Depuis 2012 la Fédération des Chasseurs effectue le suivi de la migration. Les données sont maintenant présentes sur 5 années.

Le graphique ci-contre montre le nombre moyen d'oiseau par heure lors de la migration où l'on distingue une fois encore les espèces chassables des espèces protégées.

Contrairement aux autres graphiques on remarque ici que les deux catégories convergent

avec une perte importante de leur nombre d'individus d'année en année. On retrouve une légère augmentation des effectifs pour l'année 2015. Les deux tendances chutent également. Cependant on remarque que le linéaire des espèces chassables diminue moins que celui des espèces protégées.



*Alouette des champs – Grive musicienne, M.Grysan*

